



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales – C. P. 2346 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

LA RÉNOVATION

Chapitre VIII

Pressentiments – Prophéties

Dans le numéro précédent nous avons vu comment les grands événements de l'histoire ont toujours été pressentis de manière certaine et prédis par ceux qui savent méditer et scruter les événements :

«Pourquoi voulez-vous qu'il n'en soit pas de même aujourd'hui ? L'univers est dans l'attente. Comment méprisez-vous cette grande persuasion ? Et de quel droit condamnerions-nous les hommes qui, avertis par ces signes divins, se livrent à de savantes recherches ?... Puisque de tous côtés une foule d'êtres s'écrient de concert : Venez, Seigneur, venez ! Pourquoi blâmeriez-vous les hommes qui s'élancent dans cet avenir mystérieux et se glorifient de le deviner...»

«Dieu parla une première fois aux hommes sur le Mont Sinaï, et cette révélation fut resserrée, pour des raisons que nous ignorons, dans les limites étroites d'un seul peuple et d'un seul pays. Après quinze siècles, une seconde révélation s'adressa à tous les hommes sans distinction, et c'est celle dont nous jouissons : mais l'universalité de son action devait être encore infiniment restreinte par les circonstances de temps et de lieu. Quinze siècles de plus devaient s'écouler avant que l'Amérique vit la lumière; et ses vastes contrées recèlent encore une foule de hordes sauvages, si étrangères au grand bienfait, qu'on serait porté à croire qu'elles en sont exclues par nature en vertu de quelque anathème primitif et inexplicable. Le grand Lama a plus de sujets spirituels que le Pape; le Bengale a soixante millions d'habitants, la Chine en a deux cent, le Japon vingt-cinq ou trente. Contemplez encore ces archipels immenses du grand Océan qui forment aujourd'hui une cinquième partie du monde.

»Vos missionnaires ont fait sans doute de merveilleux efforts pour annoncer l'Évangile dans quelques-unes de ces

- | | |
|-------|--------------------------------|
| P. 2 | - DIALOGUE ISLAMO-CHRÉTIEN (4) |
| P. 7 | - SATAN MÈNE LA DANSE |
| P. 8 | - AUGUSTE REINE DES CIEUX |
| P. 9 | - ST FRANÇOIS DE SALES |
| P. 11 | - CATÉCHISME CATHOLIQUE |

contrées lointaines; mais vous voyez avec quel succès. Combien de myriades d'hommes que la *bonne nouvelle* n'atteindra jamais ! Le cimenterre des fils d'Ismaël n'a-t-il pas chassé presque entièrement le christianisme de l'Afrique et de l'Asie ? Et dans notre Europe, quel spectacle s'offre à l'œil religieux ? Le christianisme est radicalement détruit dans tous les pays soumis à la réforme insensée du XVII^e siècle; et dans vos pays catholiques encore, il semble n'exister plus que de nom... Quelle haine d'un côté et de l'autre, quelle prodigieuse indifférence parmi vous pour la religion et pour tout ce qui s'y rapporte ! Quel déchaînement de tous les pouvoirs catholiques contre le chef de votre religion ! A quelle extrémité l'invasion générale de vos princes n'a-t-elle pas réduit chez vous l'ordre sacerdotal ! L'esprit public qui les inspire ou les imite s'est tourné entièrement contre cet ordre. C'est une conjuration, c'est une espèce de rage...»

»Examinez-vous d'ailleurs vous-mêmes dans le silence des préjugés, et vous sentirez que votre pouvoir vous échappe; vous n'avez plus cette *conscience de la force* qui reparaît si souvent sous la plume d'Homère, lorsqu'il veut nous rendre sensibles les hauteurs du courage. Vous n'avez plus de héros, vous n'osez plus rien et l'on ose tout contre vous. Contemplez ce lugubre tableau; joignez-y l'attente des hommes choisis et vous verrez si les illuminés ont tort d'envisager comme plus ou moins prochaine une troisième explosion de la toute-puissante bonté en faveur du genre humain. Je ne finirais pas si je voulais rassembler toutes les preuves qui se réunissent pour justifier cette grande attente.»

(Mgr Delassus "Le problème de l'heure présente" T. II – à suivre)

Dialogue islamo-chrétien sous le calife Al-Ma'mûn (4)

Nous concluons avec ce numéro l'exposé du dialogue entre deux amis : l'un musulman et l'autre chrétien. Quoique succinct, nous espérons qu'il aura permis au lecteur de se faire une idée aussi précise que possible sur la possibilité et l'opportunité de dialogue entre ces deux opposés. Pour une étude approfondie nous renvoyons à l'ouvrage lui-même, publié par les Nouvelles Éditions Latines, 1 rue Palatine, 75006 Paris.

Épître du musulman Abd Allah Al-Hashimi à son ami Al-Kindî

La décision qu'il faut prendre

As-tu entendu, mon ami ! ... En ce qui nous concerne, nous t'avons averti. Si donc tu crois, acceptant ce qui t'est récité du livre divin révélé, tu profiteras de ce que nous t'avons écrit. Et si tu refuses, persistant dans ton impiété, ton égarement et ton opposition à la vérité, nous aurons, quant à nous, notre récompense d'avoir agi, comme il nous est ordonné et la vérité se vengera de toi, si Dieu le veut.

Se convertir à l'Islam et s'acquitter de ses obligations
Voilà – plaise à Dieu d'éclairer ton cœur ! – notre religion parfaite, avec ses lois, ses caractéristiques et ses traditions. Si tu te convertis, reconnaissant sa vérité et proclamant sa profession de foi, et si tu acceptes d'entrer, comme nous t'y invitons, dans la pratique de ses lois lumineuses, ses caractéristiques évidentes et ses traditions excellentes, alors tu deviendras comme nous et nous serons comme toi, et ce sera ton titre de noblesse dans ce monde et dans l'autre.

En effet, notre Prophète – que la paix soit sur lui ! – déclare :

«Le jour de la résurrection tous seront silencieux, sauf Muhammad qui ne cessera de répéter : “Les gens de ma maison ! Les gens de ma maison ! Ma nation ! Ma nation !” Il sera exaucé et son intercession agréée, d'abord au sujet des gens de sa maison, puis au sujet de sa nation. Le miséricordieux dira aux anges : “Je ne puis repousser l'intercession de mon élu et bien-aimé Muhammad”».

Le mariage, la polygamie et le divorce

Tu pourras prendre pour femme celle que tu désires, sans commettre ni faute ni bassesse ni péché ni crime, si tu l'épouses en présence de deux témoins et en lui accordant

comme dot ce qui te plaît et lui plaît, et selon tes possibilités. Tu peux avoir jusqu'à quatre femmes, avec la liberté de répudier celle que tu n'aimes plus, qui t'ennuie ou dont tu es rassasié. Tu peux aussi reprendre celle que tu as répudiée, si tu l'aimes, à condition qu'elle te soit rendue licite. A ce sujet, Dieu – que sa puissance et sa majesté soient exaltées ! – déclare : «S'il l'a répudiée, elle ne lui sera licite que si elle se marie avec un autre. Si celui-ci la répudie, elle peut être reprise par le premier mari sans commettre de péché.»

Tu peux, en outre, jouir d'autant de servantes que tu peux en acheter.

Tu te feras circoncire suivant la tradition d'Abraham, notre père, l'ami miséricordieux, et celle d'Ismâel, notre père et ton père – la grâce de Dieu soit sur eux ! – Tu dois aussi prendre un bain après le coït.

Le pèlerinage et la guerre sainte

Le pèlerinage est aussi une obligation, puisque Dieu – que sa majesté soit exaltée ! – déclare : «Dieu impose le pèlerinage au temple à tous ceux qui en ont la possibilité», à condition que tu ne sois pas endetté, que tu puisses disposer d'une monture et de la nourriture.

Il en est de même de la guerre dans la voie de Dieu. Elle procure, de suite, le butin dans ce bas-monde et, plus tard, la grande récompense dans le monde à venir.

L'Islam est une religion qui garantit le paradis. Il faut renoncer au Christianisme et à ses erreurs

Renonce donc, ô malheureux ! à l'infidélité et à l'égarement où tu te trouves, au malheur et à la calamité, à la formule de divagation que tu sais et que je sais formuler relative au Père, au Fils et au Saint-Esprit, à l'adoration de la croix qui est nuisible et n'est d'aucune utilité. Je doute que tu en sois là, estimant que ta science et la noblesse de tes origines te placent au-dessus de ces choses viles.

Je constate, en effet, que Dieu – béni et exalté soit-il ! – déclare : «Dieu ne pardonne pas à ceux qui lui donnent des associés, mais il pardonne les autres fautes à qui il veut.»

Dieu – que son non soit exalté – dit encore : «Infidèles ceux qui disent : “Dieu est le Christ fils de Marie.” Or le Christ a dit : “O enfants d'Israël ! adorez Dieu, mon Seigneur et votre Seigneur ! Celui qui donne à Dieu des associés, Dieu lui interdit le paradis, et sa demeure sera l'enfer. Les injustes n'auront point de défenseur”.»

«Infidèles ceux qui disent : "Dieu est la troisième des trois." Or il n'y a de divinité que le Dieu unique. S'ils ne mettent pas un terme à ce qu'ils disent, alors un effroyable tourment s'abattra sur les infidèles parmi eux. Ne devraient-ils pas se repentir et demander à Dieu le pardon ? Dieu est miséricordieux et il pardonne.

«Le Christ fils de Marie n'est qu'un apôtre. D'autres apôtres l'ont précédé. Sa mère était juste, et ils mangeaient du pain. Vois comment nous expliquons les versets et constate comment il se détournent.»

Maintenant, mon ami ! renonce à l'infidélité et à l'égarement, à cet attachement passionné et cet effort de jeûne épuisant, à cet état de misère durable et de malheur continu où tu es plongé ! Tu n'en retires ni intérêt ni profit, si ce n'est la fatigue du corps et le tourment de l'âme et de l'esprit.

Adopter l'Islam, la religion parfaite

Accepte donc mon conseil et adopte cette religion droite, dont la pratique est facile, les dogmes justes, les lois bonnes, le chemin spacieux, [!!] religion que Dieu a voulu pour ses fidèles serviteurs, à laquelle Il a appelé toutes ses créatures, de préférence à toutes les autres religions, par grâce et bonté à leur égard, pour les ramener au droit chemin et compléter ainsi ses bienfaits à leur égard.

Je t'ai conseillé, ô homme ! et j'ai rendu à ton égard le droit de l'affection avec une sincère charité, puisque j'ai désiré te mêler à moi-même et que nous soyons, toi et moi, de la même opinion et de la même religion.

Échapper à l'enfer et avoir le paradis

Je constate, en effet, que Dieu déclare clairement dans son livre : «Ceux qui sont infidèles parmi les gens du Livre et les polythéistes iront en enfer et y demeureront éternellement. Ceux-là sont les pires créatures. Mais ceux qui croient et font le bien, ceux-là sont les meilleures créatures.

Devenir membre de la meilleure nation [Modestie !...]

Dans un autre passage de son livre, Dieu dit clairement : «Vous êtes la meilleure communauté apparue parmi les hommes pour ordonner ce qui est bien.»

J'ai donc pitié de toi – plaise à Dieu de te garder ! – que tu sois du nombre des gens destinés à l'enfer et qui sont les pires créatures, et j'ai souhaité que tu deviennes membre de cette communauté qui est la meilleure apparue parmi les hommes.

Tu es libre de refuser de te convertir à l'Islam

Mais si tu refuse, faisant preuve de persévérance, d'inertement et d'ignorance, persistant dans l'infidélité et l'égarement où tu te trouve, si tu repousses nos propos rejetant le conseil que nous te donnons, bien que nous n'attendions de toi ni récompense ni reconnaissance...

Présente un exposé de ta religion.

Épître du chrétien Al-Kindî à son ami Al-Hashimî

Le Coran est-il révélé de la part de Dieu ?

Les différentes sortes de lois et de préceptes

Les lois et les préceptes ne peuvent être envisagés que sous trois aspects, et aucun être sensé ne peut en ajouter ni en retrancher, ce sont :

— Ou bien la loi d'origine divine, c'est la loi de la générosité, qui est au-dessus de la raison et de la nature, digne de Dieu seul – exalté soit son nom ! – à laquelle rien d'autre ne ressemble;

— Ou bien la loi naturelle, fondée sur la raison, fruit de la réflexion, que le discernement admet et ne peut contester, c'est la loi de la justice;

— Ou bien la loi d'origine satanique, c'est-à-dire la loi de l'injustice, qui est le contraire de la loi divine et différente de la loi naturelle.

La loi divine apportée par le Christ

Concernant la loi divine, qui est au-dessus de la nature et plus noble qu'elle, c'est la loi de la générosité apportée par le Christ, le Sauveur du monde et le Seigneur du genre humain, auquel ton maître rend témoignage en ces termes : «L'Évangile contient direction et lumière.» En effet le Christ déclare dans le pur Évangile : «Combattez le mal par le bien ! Faites du bien à ceux qui vous font du mal ! Soyez généreux à l'égard de tous les hommes ! Bénissez ceux qui vous maudissent ! Priez pour ceux qui vous maltraitent ! Répondez par la générosité et le bien à ceux qui vous insultent, afin que votre action ressemble à celle de votre Père qui est dans le ciel, qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes et qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants» (*Matthieu 5/44-45*).

Cette loi divine et ses préceptes sont au-dessus de la nature et dépassent la raison humaine. C'est la loi de la générosité, de la miséricorde, du pardon et de l'imitation de Dieu – béni et exalté soit-il ! – le Miséricordieux et le Clément.

La loi naturelle apportée par Moïse

Le deuxième aspect est la loi naturelle, la législation fondée sur la raison, en harmonie avec l'instinct et qui s'adapte à l'humanité, législation apportée par le prophète Moïse, formulée par cette sentence : «Œil pour œil, dent pour dent, âme pour âme et punition pour blessure» (*Exode 21-23-24. Deutéronome 19-21*).

Telle est la loi naturelle, conforme aux impératifs de la raison, la loi de la justice et de l'équité, qui consiste à agir envers les hommes de la même manière qu'ils auront agi envers toi, de leur faire ce qu'ils t'auront fait, le bien pour

le bien et le mal pour le mal. Cette loi n'est point semblable à la loi divine et elle ne correspond pas aux actes du Seigneur qui est Miséricordieux, bienfaiteur et bon envers ses créatures.

La loi satanique

Le troisième aspect est la loi satanique, intolérable; c'est l'injustice et la méchanceté même.

Ne nous blâme pas – plaise à Dieu de te rendre meilleur ! – si nous formulons, sur ce point, un argument contre toi. Tu sais, en effet, que nous sommes encore en pleine bataille qui n'est pas terminée, et que nous continuerons à combattre avec les armes spirituelles dont nous disposons pour défendre la vraie religion de Dieu, par lesquelles nous espérons obtenir le succès et la victoire sur nos adversaires. Il serait injuste de ta part de formuler des blâmes. D'ailleurs, venant de toi ou d'un autre, nous n'en tiendrons nul compte.

Je reviens donc à notre problème, priant Dieu – exalté et glorifié soit-il ! – de t'inspirer l'équité et de te suggérer la réponse juste, en me faisant savoir laquelle de ces trois sortes de lois que nous avons énumérées, ou quelle législation fut apportée par ton maître ?

Quelle loi apporta Muhammad ?

Si tu dis qu'il apporta la loi divine, nous te répondrons que le Christ l'y avait devancé de six cents ans, que ses disciples et ses successeurs la pratiquent depuis son élévation à la gloire du ciel, et jusqu'à maintenant et tant que durera le monde. D'ailleurs nous n'avons jamais vu un compagnon de ton maître l'enseigner, et nous n'avons jamais appris que ton maître la pratiquait ni qu'elle était pratiquée à son époque.

Je ne pense pas que tu dirais qu'il apporta la loi naturelle, les préceptes de la raison, les statuts de la justice, car le prophète Moïse l'y avait devancé, nous la fit connaître, en donna un commentaire clair, de la part de Dieu, dans la Torah. Personne ne peut la lui contester, puisqu'elle parle en sa faveur, se dresse droite et lui rend témoignage dans son livre; à moins que celui qui la revendique ne soit un obstiné qui refuse de voir la réalité, un être injuste, provocateur et menteur, du fait qu'il s'attaque à un droit attesté comme la lumière du soleil, légitime et reconnu à ceux qui le possèdent, un droit qui est à eux et leur appartient, voulant l'effacer et essayant, par ses mensonges, de se l'attribuer.

Voilà donc deux aspects de la loi. Nous savons à qui ils appartiennent et nous ne pouvons les leur contester. Par conséquent il reste le troisième aspect de la loi, la loi de Satan, la législation de l'injustice.

Considère donc attentivement par une saine réflexion et un raisonnement dépourvu de passion et de partialité et dis-nous : Qui maintient cette loi, la défend et s'attache à

ses préceptes et les pratique ? Sinon fais-nous savoir quelle loi ton maître apporta, quelle législation qui soit différente du troisième aspect que nous avons exposé.

Les raisons matérielles des conversions à l'Islam

Ces gens-là sont des brutes, comme les arabes non civilisés habitués à manger le lézard et le caméléon, menant une vie de pauvreté, de misère et de rude existence dans les déserts balayés par le Simoun en été et les vents glacés en hiver, affamés et nus.

Ces gens-là, dès que Muhammad fit briller à leurs yeux les fleuves de vin et de lait, les variétés de fruits et l'abondance de chair et de mets, le coucher sur des lits et des matelas de satin, de soie et de brocart, le coït avec des femmes pareilles à des perles intactes, le service assuré par des serviteurs et des servantes, l'eau courante et abondante, l'ombre allongée – c'étaient là les caractéristiques des demeures des Chosroès, rois des Perses, que certains arabes avaient déjà remarquées en parcourant la Perse – ils furent profondément impressionnés et ils tressaillirent d'allégresse, croyant avoir obtenu effectivement ce dont ils entendaient parler, et ils se portèrent au combat contre les Perses pour les abattre et s'emparer de toutes ces choses.

Tu sais que certains d'entre eux, au cours de leur guerre, alors qu'ils venaient de s'emparer de paniers remplis de mets sucrés provenant des magasins perses, et après en avoir mangé et goûté combien ils étaient bons, se dirent les uns aux autres : «Par Dieu ! si nous n'avions une religion pour laquelle nous combattions, nous aurions combattu pour avoir cela.» Et ils combattirent un peuple malpropre, impur, orgueilleux, révolté contre Dieu; un peuple que Dieu – sa majesté et sa puissance soient exaltées ! – humilia et soumit à des gens auxquels ce peuple n'avait jamais pensé. Ils furent massacrés et leurs demeures furent détruites, à cause de leur injustice et du sang innocent qu'ils avaient versé. Voilà le jugement de Dieu et le traitement qu'il inflige aux injustes, les punissant les uns par les autres.

La profession de foi musulmane est-elle inscrite sur le trône divin ?

Concernant ton propos – plaise à Dieu de te rendre meilleur ! – selon lequel il est écrit sur le trône divin : «Il n'y a de divinité que Dieu... etc., cela m'a grandement surpris de ta part. Comment peux-tu admettre cela, avec ta perspicacité, la finesse de ton esprit et ta saine réflexion ? Comment peux-tu imaginer, avec ton intelligence, que cela soit vrai pour le raconter et l'écrire à un homme comme moi, doué de discernement et connu pour son esprit critique et sa grande réflexion ? A ces questions je répondrai que tu t'es mis au niveau de l'imagination populaire, en te trompant toi-même et en abaissant ton intelligence, et ta raison. Car malgré ta sagesse, tu as dépassé l'anthropomorphisme des juifs...»

[Al-Kindi développe ce thème sur 30 pages des plus instructives; ne pouvant tout publier, nous renvoyons le lecteur qui souhaite approfondir la question au livre cité].

Chapitre IV

Les pratiques et les traditions musulmanes

La prière et le jeûne du Ramadan

Concernant ton invitation à pratiquer les cinq prières quotidiennes et le jeûne de Ramadan, la réponse à ce sujet se trouve dans ta propre déclaration, inscrite de ta main dans ton épître, relative à nos prières, notre jeûne et notre application à les pratiquer. En effet tu as été témoin oculaire, tu as écouté et tu as regardé ces pratiques divines qui sont le contraire des pratiques ostentatoires et trompeuses auxquelles tu m'invites. Contente-toi donc de ce que tu as vu, et que ce soit pour toi une preuve et une réponse. C'est pourquoi je ne te donnerai pas, sur ce point, une réponse plus ample que la connaissance que tu en as, et que cela te suffise comme argument pour toi-même.

Les ablutions et les lavements

Concernant tes propos à pratiquer les ablutions, à se laver après le coït, à se faire circoncire pour se conformer à la tradition de notre père Abraham, nous te répondrons par la parole que le Christ Seigneur adressa aux juifs qui lui demandaient : «Pourquoi tes disciples ne se lavent-ils pas ?» (*Matthieu 15/1.2*) L'Esprit vivifiant, Sauveur du monde, leur répondit ; «Quelle utilité y a-t-il, dans une maison obscure, d'avoir à l'extérieur une lampe lumineuse et que l'intérieur de la maison reste obscure ? Ce sont les intentions et le cœur qui doivent être purifiés des mauvaises pensées et du vice du péché qui souille et flétrit. Quant à l'extérieur du corps, quelle utilité y a-t-il de le nettoyer ? O hypocrites qui soignez les apparences ! Vous ressemblez aux tombeaux décorés à l'extérieur dont l'intérieur est plein de cadavres puants.»

De même vous, vous lavez le corps, mais vos coeurs sont impurs et souillés par le péché. Quelle est donc l'utilité de se laver les mains, les pieds et le corps, et de célébrer la prière, et, en même temps, former dans le cœur, la conscience et la volonté le dessein de tuer les gens, de les piller et de prendre leurs enfants captifs ?

Réfléchis – plaise à Dieu de te rendre meilleur ! – à ce que leur répondit le Christ Seigneur; il faut d'abord que l'homme se purifie intérieurement, éliminant de son cœur les mauvaises pensées qui poussent à faire le mal et à nuire aux autres. Et quand la conscience et les intentions auront été purifiées de toute mauvaise conception, on peut alors se laver les mains avec de l'eau. Discerne – plaise à Dieu de te rendre meilleur ! – et réfléchis avec intelligence ! N'est-ce pas là un propos convaincant et une réponse péremptoire ?

La circoncision

Quant à la circoncision, il faut au préalable que tu en connaisse l'histoire, et alors tu pourras inviter les

gens à la pratiquer et à se conformer à la tradition de leur père Abraham.

Sache donc que Dieu – exalté soit son nom ! – se proposait d'introduire en Égypte les israélites, descendant d'Abraham, et il savait que la convoitise charnelle les inciterait à des actes d'immoralité que Dieu a défendus, traitant **d'impurs ceux qui les commettent**. Il a fait de la circoncision un prétexte contre celui qui voulait commettre une turpitude avec une femme égyptienne, afin qu'elle se refusât de se donner à lui, en voyant le signe, c'est-à-dire la circoncision, qu'il portait sur le corps. Dieu les a donc marqués de ce signe pour cette raison.

Muhammad n'était pas circoncis

Et comment invites-tu les gens à se faire circoncire sachant que ton maître n'était pas circoncis ? C'est l'assermentation de ceux qui professent ta doctrine d'après ce que les narrateurs ont rapporté qu'il n'était pas circoncis, parce qu'ils l'ont comparé, et ils ont affirmé cette comparaison sur ce point, à Adam, père du genre humain, à Seth, à Noé et à Hanzala b. Safwân. Ce témoignage est admis, et aucun de tes amis, ceux qui professent ta doctrine, ne met en doute son authenticité.

Or le Christ accomplit la Loi et il nous en libéra. Il pratiqua la Loi à la perfection afin de nous en dispenser complètement. Il nous enrichit par ses prescriptions divines et ses commandements spirituels, par lesquels il remplaça la Loi...

Le pèlerinage et ses rites

Concernant ton invitation à accomplir le pèlerinage au temple sacré de Dieu à la Mekke, **à jeter les cailloux**, à réciter : «Me voici ô Dieu !» à baisser la pierre angulaire et la station d'Abraham...

Ce sont les rites des Brahmanes et des arabes païens

En effet les Brahmanes accomplissent, dans leur pays, exactement les mêmes rites que pratiquent les musulmans aujourd'hui : ils se rasent, se dépouillent de leurs vêtements pour la sacralisation, tournent autour des temples de leurs idoles, rites pratiqués jusqu'à maintenant et de la même manière. Tu n'y as rien ajouté et tu n'en as rien retranché.

Des rites bizarres que la raison condamne

Concernant les reproches que l'on peut faire à celui qui se rase la tête, se dévêtit, se met à courir, jette des cailloux... ce sont là des actes de fous qui ont perdu la raison et agissent sans intelligence, ou qui sont possédés de Satan, actes qu'il est permis de critiquer et de désapprouver.

Dans les lieux «bénis», des miracles s'accomplissent

Nous savons, en effet, que les bénédictions sont répandues sur les lieux où Dieu est adoré en vérité, où résident

les hommes justes, bons et pieux, qui se sont donnés à Dieu, se consacrent à lui obéir et à l'adorer continuellement, jour et nuit.

C'est ce que Dieu – béni et exalté soit-il ! – déclare par l'intermédiaire du prophète David : «Les justes cherchent Dieu et ils le trouvent» (*Psaumes* 34, 18).

Cette déclaration a été confirmée par le Christ le Seigneur dans le saint Évangile où il dit : «Demandez et vous recevrez ! Cherchez et vous trouverez !» (*Matthieu* 7, 7) Il dit encore : «L'Éternel est près de ceux qui l'invoquent avec sincérité. Il accomplit les vœux des gens pieux. Il entend leur cri et Il les sauve...» (*Ib.* 145, 18-20).

Voici les monastères et les églises et tous les lieux où est invoqué le nom du Christ, Sauveur du monde, où résident les moines, où abondent les bénédicitions qui se répandent sur tous ceux qui s'y rendent et y croient avec une intention sincère, un cœur pur, une confiance en ceux qui y résident et une foi en ce qu'ils enseignent.

Te paraît-il donc raisonnable – plaise à Dieu de te faire miséricorde ! – que je renonce à ce que je possède, à cette grâce magnifique et de valeur inestimable, qui me procure une félicité que les anges, et à plus forte raison tout le genre humain, aimeraient avoir ? Comment renoncerais-je à ce que les prophètes, les rois et les justes espéraient, souhaitaient et attendaient, pour adopter ce que tu me proposes que ma nature rejette, que refuse mon discernement, que ma raison condamne et trouve horrible ? Je ne pense pas, si j'acceptais, faire du bien à moi-même.

La guerre sainte pour la cause de Dieu

Veux-tu donc ô homme sage et raisonnable ! m'inviter à participer à l'œuvre de Satan l'impitoyable ? qui a déversé sa haine contre Adam et sa postérité dans une troupe d'hommes qu'il a séduits, les remplissant de son venin et de sa colère, les animant de son courroux et de sa fureur, faisant d'eux ses instruments et ses alliés qui suivent sa volonté, réalisent ses desseins, accomplissent ses vœux et rivalisent dans son obéissance et son amour, en tuant et pillant.

Dis-moi ! Qui oserait prétendre que ces forfaits, contraires à la nature humaine et incompatibles avec la nature divine – car Dieu est plein de bonté, de miséricorde et de compassion à l'égard de toutes ses créatures – constituent la voie de Dieu ? Loin de Dieu tout cela ! Il est infiniment au-dessus de ces vices répugnantes !

Dis-moi ! Comment pourrais-je concilier tes propos si contradictoires ? Tu contredis, en effet, tes propos de guerre par cette déclaration de ton livre, révélé selon toi de la part de Dieu, où il est dit : «Formez une communauté qui appelle les hommes aux bonnes œuvres, qui commande ce qui est bien et défende ce qui est mal ! Ceux-là jouiront de la félicité.» Puis tu écris : «Tu n'es pas chargé de diriger les gens, car Dieu dirige qui il veut.» Et tu ajoutes encore : «Si Dieu l'avait voulu, tous ceux qui sont dans le monde auraient la foi. Comment donc obliges-tu les gens à devenir croyants ? Nul ne peut croire que par la permission de Dieu.»

Ne vois-tu donc pas comment tu contredis ces déclarations ?

Et pour confirmer tout cela tu écris dans ton épître : «Il fut envoyé avec la miséricorde à tous les hommes.» Quelle est donc cette miséricorde qui use du meurtre, du pillage et de la captivité ?

Je te prie donc de m'expliquer en quoi consiste la voie de Satan ? N'est-ce pas tuer et répandre le sang ? Piller, voler et réduire les gens en captivité ? Quelqu'un peut-il prétendre que cela n'est pas ce que nous avons qualifié de «voie de Satan» ? et : «Ne discutez avec le peuple du Livre que de la meilleure manière !» (*Ib.* 29, 45-46). Or malgré ces textes tu pousses à combattre les gens par l'épée, le pillage et la captivité, jusqu'à ce qu'ils entrent dans ta religion par contrainte.

Comment donc raisonner avec toi ? et lequel de ces propos est vrai ? le premier ou le second ?

Si donc, parvenus à ce point de notre discussion et après tout cet exposé, nous n'avons pas réussi à savoir lequel de tes propos est exact, ni à établir la vérité de l'un d'eux, ni à distinguer le vrai du faux, ni à préciser lequel est conforme à la révélation et qui est normatif, il faut admettre que la conclusion de ces préambules est que tes propos sont faux, l'un et l'autre, injustifiés, puisque celui que tu considères comme vrai et normatif peut être faux et rejeté, qu'il ne faut pas suivre ni s'y conformer, et que Dieu —exalté soit son nom ! – n'a ordonné ni l'un ni l'autre.

Aucun apôtre ne prêcha sa religion par la force

As-tu appris – que Dieu te fasse miséricorde ! – ou assistu lu dans les livres, révélés ou non, qu'un propagateur ait attiré les gens à sa doctrine et les ait invités à reconnaître ce qu'il apportait par contrainte et à contre-cœur, sous la menace d'être pillés et réduits en captivité, si ce n'est ton maître ?

Ceux qui meurent en guerre sainte ne sont pas des «martyrs».

Le «martyr» est celui qui meurt pour sa religion comme les «martyrs» chrétiens.

Le paradis n'est pas pour les combattants de la guerre sainte

Lequel mérite réellement le titre de «martyr» et dont on peut déclarer qu'il est mort dans la voie de Dieu ?

Comment donc accorderais-tu le paradis à celui qui se jette sur des gens paisibles et tranquilles dans leurs demeures, qu'il ne connaît pas et qui ne le connaissent pas, pour les voler et les piller, les tuer et violer leurs femmes ? Puis au lieu d'en rester là, si tu le faisais, au lieu de le regretter pour revenir à Dieu déplorant ta faute, demandant pardon et te repentant de ce que tu as fait, au lieu de cela tu ajoutes : «Celui qui tue ou qui meurt va au paradis», et tu qualifies de «martyr» dans la voie de Dieu. Or si ta sentence est telle, celle de Satan, ennemi d'Adam et de sa postérité, serait moins grave que la tienne. Je suis convaincu, cependant, que ta raison t'empêchera de prononcer une sentence pareille et ne te le permettra pas.

(Fin)

SATAN MÈNE LA DANSE

(René Berthod. Article paru dans la *Gazette de Martigny* du 27.7.1996)

Les chrétiens que nous sommes ont une chance énorme : non seulement ils savent sur l'au-delà tout ce qui est nécessaire à leur bonheur, mais ils savent la vérité. Ainsi du ciel et de l'enfer, de Dieu et de Satan. Jamais il ne leur viendrait à l'idée d'imaginer un monde invisible où le combat entre le bien et le mal ne se perpétuerait pas; et si quelques théologiens modernes ont affirmé que l'enfer était vide, c'était – il faut le reconnaître – une bien dérisoire façon de s'en préserver.

Je vais donc vous parler de Satan, cet ange déchu qui, après des siècles de discrétion, ayant pour diverses raisons joué en coulisse, fait actuellement un retour stupéfiant sur l'avant-scène de la vie publique. Pendant toute une époque, depuis que l'on a prétendu être fils des Lumières, les ennemis de la foi ont tourné en dérision la croyance à l'enfer et la sainte crainte de ses occupants. Satan n'était qu'une invention des prêtres pour effrayer leurs ouailles. Un peu comme le loup du val Ferret, que certains veulent à tout prix imaginaire, malgré les effets de ses visites. Nul n'avait jamais eu commerce avec lui et les sorciers n'avaient jamais été que de braves illuminés connaissant quelques secrets botaniques. Point final. Il fallait en rester à la raison...

Sans doute, l'ignorance de l'ennemi est-elle pour celui-ci un précieux avantage. Satan connaît les principes tactiques que tout jeune sous-officier doit apprendre; il connaît l'intérêt majeur de la surprise qui permet de vaincre avec des moyens modestes un adversaire non prévenu, inattentif, négligent.

Mais il n'y a plus de surprise quand on passe à l'assaut. Là, à l'image des Indiens jetant leur cri de guerre, on vise à paralyser par l'effroi celui qu'on attaque. Plus de discrétion, bien au contraire. On passe à l'extrême opposé; on joue au costaud, on fait peur.

Satan ne joue plus aujourd'hui les grands absents. Il veut être à nouveau connu, vénéré, invoqué. Il croit arrivé le temps de sa victoire et déjà il singe Dieu publiquement, dans une humanité dont il croit tenir solidement les chaînes. Il lui faut donc des chantres et des autels, des servants et des missels...

Deux aspects de cette irruption maléfique nous suffiront ce jour pour le bien comprendre.

Il y a plus de dix ans, nous avions appris sans surprise exagérée que la plupart des groupes rock se vouaient à Satan, lui consacraient leurs disques et que leurs chansons contenaient de multiples messages subliminaux qui se martelaient dans l'inconscient des auditeurs. Des conférences, des livres furent consacrés à cette utilisation d'une découverte déjà ancienne.

Ces manœuvres ne sont plus nécessaires. C'est à visage découvert que le rock, ce grégorien infernal, diffuse aujourd'hui ses messages d'enfer. Les groupes qui s'y consacrent chantent en clair : «*In nomine Satani – Au nom de Satan.*» On trouve même dans cette faune infernale un groupe dénommé «Décicide» dont le chanteur hurle dans son micro :

«*Vous êtes de ceux que nous méprisons... J'aimerais vous voir mourir... Tuez les chrétiens, tuez les chrétiens... Armées de l'obscurité, détruisez par le feu leurs temples et leurs églises.*»

Dans les soirées publiques que ce beau monde organise, la mise en scène est clairement satanique. On y trouve des crucifix qui sont plantés à l'envers; on y chante la mort des chrétiens et y fait publicité pour des ouvrages de pratique satanique. Les disques de ces groupes sont diffusés par les plus grandes maisons et ce qu'il faut bien appeler «la culture de Satan» est offerte en vente libre; l'on doit constater que c'est dans l'indifférence des pouvoirs que la jeunesse est empoisonnée, pire, affolée, par des appels au meurtre et des invitations à toutes les profanations.

Faut-il s'étonner, que, ménageant les causes, on ait les conséquences ? Car les conséquences sont évidemment l'apparition d'une génération déstabilisée qui, au premier choc, est prête à toutes les outrances, à tous les outrages.

C'est ainsi que les cimetières deviennent un lieu privilégié de leurs ébats. On signale en France voisine de multiples profanations de cimetières qui ont banalisé ce qui, à Carpentras, avait permis l'odieux montage politique que l'on sait.

Récemment à Nice, vingt et une tombes ont été profanées, les croix descellées ayant été placées selon un rituel satanique et l'on y a célébré une liturgie infernale. Les médias tentent de minimiser le phénomène; ils ne comprennent rien, bien évidemment, ceux qui ne croient voir là qu'amusement de mauvais goût ou sottise de jeunes désœuvrés.

Et en Valais ?

Si aucun scandale majeur n'est venu pour l'instant à la connaissance du public, la police possède plusieurs informations qui constatent une activité nocturne inquiétante. La découverte dans des bâtiments isolés d'objets religieux volés et des observations surprenantes opérées dans certains cimetières régionaux vont dans le sens évoqué.

Quant aux mesures à prendre, n'y comptez pas. Vous savez sans doute que nos gouvernements, futés comme pas deux, ont récemment décidé de supprimer toute censure. Il n'est donc pas question d'interdire ces disques criminels. Ce n'est pas raciste. Ce n'est que Dieu qu'on insulte et les chrétiens qu'on invite à tuer...

PRIERE DE LA VIERGE

(Notre-Dame du Refuge)

Auguste Reine des cieux et Maîtresse des Anges, vous qui avez reçu de Dieu le pouvoir et la maïssion d'écraser la tête de Satan, nous vous le demandons humblement, envoyez les légions célestes pour que sous vos ordres, elles poursuivent les démons, les combattent partout, répriment leur audace et les refoulent dans l'abîme.

Qui est comme Dieu ?

O bonne et tendre Mère, vous serez toujours notre amour et notre espérance.

O divine Mère, envoyez les Saints Anges pour me défendre et repousser loin de moi le cruel ennemi.

Saints Anges et Archanges, défendez-nous, gardez-nous.

Texte authentique de la prière dictée par Notre-Dame, le 13 janvier 1864

(300 jours d'indulgences (Pie X, 8.7.1908)

Historique de la prière

Le 13 janvier **1864**, une âme (1), accoutumée aux bontés de la très Sainte Vierge, fut subitement frappée comme d'un rayon de clarté divine. Elle crut voir les démons répandus sur la terre y causant des ravages inexprimables. En même temps, elle eut une vue d'élévation vers la très Sainte Vierge. Cette bonne Mère lui dit qu'en effet les démons étaient déchainés dans le monde, et que **l'heure était venue de la prier comme Reine des anges**, et de lui demander d'envoyer les légions saintes pour combattre et terrasser les puissances de l'enfer.

«*Ma Mère, dit cette âme, vous qui êtes si bonne, ne pourriez-vous pas les envoyer sans qu'on vous le demande ?* – Non, répondit la très Sainte Vierge, *la prière est une condition posée par Dieu-même pour l'obtention des grâces* – Eh bien ! ma Mère, reprit l'âme, voudriez-vous m'enseigner vous-même comment il faut vous prier ?» Et elle crut recevoir de la très Sainte Vierge, la prière : *Auguste Reine*.

«*Mon premier devoir, écrit l'abbé Cestac, fut de présenter cette prière à Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, qui daigna l'approuver. Ce devoir accompli, j'en fis tirer 500.000 exemplaires; j'eus soin de les envoyer partout.*»

La Prière *Auguste Reine de Cieux*, inspirée comme une arme invincible contre la puissance des démons, a été propagée, avec l'autorisation des évêques de Bayonne, Aire, Tarbes, La Rochelle, des archevêques de Toulouse, Cambrai, Tours et une recommandation du Pape Pie IX, par le servi-

teur de Marie, Fondateur de la Congrégation des Servantes de Marie, le Vénérable Louis-Edouard Cestac, né à Bayonne le 6 janvier 1868.

Le premier tirage de 1863 fut accueilli avec empressement et favorisé de grâces extraordinaires.

Réimprimée sans cesse depuis, par le monastère de Notre-Dame du Refuge, enrichie d'indulgences par Léon XIII et Saint Pie X, traduite en diverses langues, cette prière est, dans l'univers catholique, une des formules populaires de la dévotion à la Très Sainte Vierge.

Imprimatur, le 28 novembre 1958.

Paul Gouyon, Evêque de Bayonne

Il ne faut pas oublier de dire que, lors de la première impression, les presses se brisèrent par deux fois.

(1) Cette âme, c'est le père Cestac. Témoignage de la Mère Marie-François de Paule, première Supérieure Générale de la Congrégation des "Servantes de Marie" dont le père fut le fondateur.

L'ORGUEIL ET L'AMOUR-PROPRE

On dit que c'est l'intérêt qui gouverne le monde; on oublie l'amour-propre. Il n'y a presque personne qui, dans des circonstances, même décisives, n'ait sacrifié les intérêts les plus graves, aux aveugles et stupides mouvements de l'amour-propre.

Vicomte de Nougent :

«Tout ce qui est creux se croit profond, tout ce qui est lourd se croit grave, et tout ce qui est frivole se croit spirituel.»

«Il est ordinaire, mais il est absurde, de mieux veiller sur sa réputation que sur sa vertu; c'est avoir plus de soin de sa chaussure que de son pied.»

La Solitaire des Rochers :

«Je vis le Ciel combattre contre l'orgueil, et le combat était si cruel que Dieu y exposait son Fils, comme homme, et que sans Lui, l'orgueil allait tout vaincre.»

Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne :

«L'amour-propre revêt l'âme du vice de l'orgueil et la prive de mon Amour. L'amour-propre est la source de tout péché, il rend sauvage le jardin de l'âme; il la remplit de fruits empoisonnés tout en rendant des sons harmonieux.»

Notre-Seigneur à la vénérable Benigna :

«Tu ne peux rien par toi-même; une seule chose t'est possible : M'offenser en abusant de mes Grâces.»

Sainte Catherine de Gênes :

«L'amour-propre a Satan pour maître et pour seigneur.»

(Précieux recueil, pp. 445-446)

Saint François de Sales

Modèle pour notre temps

(1567-1622) 9e partie

François désire étudier la théologie. Au collège de Clermont, des maîtres réputés enseignaient la théologie : la chaire laissée libre par le célèbre Maldonat, envoyé à Bourges, était occupée par le Père Alphonse Carillo; des cours de dogme, de morale, d'Écriture sainte y étaient donnés encore par les Pères Saphore, Tyrius et Gordon-Huntley.

François leur eût volontiers accordé la préférence; c'était logique, mais ce n'était pas lui qui commandait, et M. Déage tenait pour la Sorbonne : c'est là, et non ailleurs, que le précepteur prétendait conquérir son propre doctorat.

Du reste, les professeurs de philosophie au collège de Clermont eussent-ils autorisé François à s'asseoir devant d'autres chaires ? Il avait à obtenir d'abord son diplôme de maître ès arts. Il paraît bien que notre théologien de désir entreprit ces études supplémentaires à l'insu des Pères Jésuites et sous le couvert de M. Déage.

Mais sa conscience était en règle. Il partait avec joie vers les rives inexplorées : il avait soif de connaître Dieu d'une manière plus excellente.

Chapitre X le Un étrange tourment

Ainsi donc, à partir du jour des Cendres de 1586, dès que François de Sales sortait de sa classe avant son précepteur, atteste le chanoine Michel Favre, il l'allait attendre en la sienne, écoutait les disputes et l'explication, et quand il y arrivait assez tôt, il écrivait les leçons de théologie qu'on y faisait; et, étant de retour en la maison, ayant un peu de loisir, il copiait les cahiers de son dit précepteur; ce que je sais tant par le rapport du dit sieur Déage que par les manuscrits que j'ai vu dans la bibliothèque du serviteur de Dieu. Soudain qu'il avait du loisir, conte un autre témoin de sa vie, bien souvent s'échappant au sortir des classes de philosophie, il perdait ses repas ordinaires afin de s'en aller à la Sorbonne ouïr les disputes de théologie, auxquelles il se rendait fort attentif.

Mais pas une page des notes du précepteur, pas un cours de Sorbonne où il ne fût parlé des écritures, dont les textes plaident en faveur de toutes les thèses. Ces sains Livres, François désira les mieux connaître. Il obtint de suivre, au collège royal, les leçons du docte Génébrard, ce moine de Cluny qui professait avec tant d'éclat. Il prit avec lui une teinte d'hébreu et l'entendit commenter le *Cantique des cantiques*.

Cependant, aux cours de théologie, puis entre étudiants, se posaient des questions que ces jeunes têtes se fatiguaient à retourner plutôt qu'à résoudre.

Cette période de la Renaissance, a-t-on écrit, accuse une fermentation immoderée des pensées; le protestantisme en survenant y avait encore ajouté; et là où l'hérésie avait été vaincue, il avait survécu des disputes théologiques qui agitaient des problèmes. Il était impossible qu'un esprit éveillé comme celui de François de Sales ne s'y trouvât pas pris.

Ayant copié, paisiblement, avec satisfaction, de sa belle écriture appliquée, les thèses qui ont trait à *l'existence de Dieu, à son infinité, à son éternité, à son unité, à sa science, à sa volonté, à son amour, à sa justice et à sa miséricorde, à sa providence*, enfin novice en théologie en était arrivé à la prédestination.

A cette époque, c'était, dans les universités, la question passionnante entre toutes, la grande querelle, comme on l'a appelée. Passionnante, la question pourrait toujours l'avoir été puisqu'il s'agit du décret divin qui fixe le sort éternel de chaque homme. Mais à partir du moyen âge, sous l'inspiration de l'Église qui voulait ranimer en trop de chrétiens oublious de leurs fins dernières la crainte des châtiments de l'autre vie, l'idée de la mort, du jugement, de l'enfer avait revêtu toutes les formes : les danses macabres sur les murs des églises et des cimetières; aux portiques des cathédrales, la foule des réprouvés en marche vers le lac de feu; dans la liturgie, des proses qui parlaient de mort éternelle. Pour éveiller les âmes pécheresses, les prédicateurs les conviaient au tribunal de Dieu, et il était question dans leurs discours bien moins du ciel que de l'enfer. Dans les écoles de théologie, on interrogeait Dieu lui-même pour surprendre ses desseins sur la destinée de l'homme. Tous cherchaient à percer le mystère.

...Les étudiants de Sorbonne réclamaient de leurs régents les propositions orthodoxes qui devaient réfuter et remplacer les erreurs protestantes alors en cours.

François de Sales pouvait donc continuer de transcrire en paix les cahiers de M. Déage : Saint Augustin, saint Thomas d'Aquin... avec de tels maîtres, la doctrine du salut, il l'espérait bien dans sa jeune inexpérience, allait lui apparaître radieuse, réconfortante ! Hélas ! les plus clairs génies eux-mêmes, les plus élevés, ne sauraient atteindre le mystère de la sublimité de Dieu, et ils ne trouvent que des mots humains pour exprimer leur pensée sur les réalités d'en-haut.

L'épreuve vint frapper François. Il se croit prédestiné à la damnation

La paix, François la sentait s'échapper de son cœur. Fatalement, une crise allait s'ensuivre. Au témoignage de ceux qui en reçurent plus tard la confidence, l'épreuve, née de la tentation – car il apparaît bien qu'il y eut là, ensemble, une attaque du démon, comme l'a cru le saint lui-même, et une souffrance purificatrice voulue de Dieu – l'épreuve fut foudroyante.

Donc, l'année de ses vingt ans, vers décembre 1586, selon le chanoine Gard qui a fourni cette date, le démon travailla à le faire entrer en désespoir.

Telle était la violence de son chagrin que, d'après dom Claude de Quoëx, prieur du monastère bénédictin de Talloires, qui le tient, dit-il, de sûrs témoins, tous les jours il défaillait et, à force de pleurer, semblait en agonie. Cependant, par d'instantes prières, il essayait de toucher le cœur de Dieu, soit pour être délivré de toute tentation, soit pour que, réconforté par Lui, il résistât courageusement dans la foi, et qu'enfin l'espérance immuable qu'il avait placée en sa miséricorde ne fût pas trompée.

Il redisait souvent certaines paroles du roi David que sa très heureuse mémoire avait retenue et qui s'accordaient si bien à l'état douloureux de son âme, notamment les plaintes que, dix siècles à l'avance, le Psalmiste a surprises sur les lèvres du Messie souffrant. Là, du moins pour un moment, il trouvait un peu de calme.

C'est dans une heure de total délaissement, martyrisé par l'obsession qu'il lui serait refusé de voir Dieu, de contempler Marie sa douce Mère, que François jeta sur le papier ces lignes tragiques :

«Moi, misérable, hélas ! serai-je donc privé de la grâce de Celui qui m'a fait goûter si suavement ses douceurs, et qui s'est montré à moi si aimable ?

O Amour ! ô Beauté à laquelle j'ai voué toutes mes affections, hé, je ne jouirai donc plus de vos délices, et je ne serai plus enivré de *l'abondance de votre maison*, et vous ne m'abreuverez plus *du torrent de votre volupté* ?

O les biens-aimés tabernacles du Dieu des vertus, hé donc, je ne passerai jamais au lieu de ce tabernacle admirable, jusque en la maison de Dieu ?

O Vierge, agréable entre les filles de Jérusalem, des délices de laquelle l'enfer ne peut être réjoui, hé, je ne vous verrai donc jamais au royaume de votre Fils, *belle comme la lune et élue comme le soleil* ?

Et jamais donc je ne serai fait participant de cet immense bienfait de la rédemption ? . . . Et mon doux Jésus n'est-il pas mort aussi bien pour moi que pour les autres ?

Ah ! quoi qu'il en soit, Seigneur, pour le moins, que je vous aime en cette vie, si je ne puis vous aimer en l'éternelle, puisque personne *ne vous loue en enfer !*

Cette agonie d'une âme de vingt ans dura six longues semaines. L'obsession dévorait sa jeunesse ardente : de l'âme au corps, comme dans l'agonie du Christ au jardin des Olives, il se produisit un douloureux retentissement. François «en perdit quasi tout le manger et le dormir, et devint tout maigre et jaune, comme de cire. Le sieur Déage allait mourant à ce spectacle, et craignait que pis ne lui arrivât. Toutefois, ce pauvre garçon en voulut pas tenir le lit, mais se traînait comme il pouvait».

Il portait la mort sur le visage, au point de faire compassion à tout venant. Il se répétait, en son angoisse infinie, que François de Sales allait sans tarder apprendre, d'expérience personnelle, à l'audition de son propre jugement, si oui ou non c'était pour lui... la damnation et l'enfer.

Un soir de janvier 1587, plus mort que vif et rongeant son angoisse, il s'en revenait, seul, du collège. Il entre à l'église Saint-Etienne-des-Grés. Enfant désespéré, il court tout droit vers sa divine Mère.

En la chapelle de la Vierge, humblement prosterné devant son image, il ouvre son cœur en la présence de Dieu :

Quoi qu'il arrive, Seigneur, proteste-t-il dans un acte héroïque d'abandon, vous qui tenez tout dans votre main, et dont toutes les voies sont justice et vérité; quoi que vous ayez arrêté à mon égard au sujet de cet éternel secret de prédestination et de réprobation; vous dont les jugements sont un profond abîme, vous qui êtes toujours juste Juge et Père miséricordieux, je vous aimerai, Seigneur, au moins en cette vie, s'il ne m'est pas donné de vous aimer dans la vie éternelle; au moins je vous aimerai ici, ô mon Dieu et *j'espérerai toujours en votre miséricorde, et toujours je répéterai toute votre louange, malgré tout ce que l'ange de Satan ne cesse de m'inspirer là contre.*

O Seigneur Jésus, vous serez toujours mon espérance et mon salut dans la terre des vivants. Si, parce que je le mérite nécessairement, je dois être maudit parmi les maudits qui ne verront pas votre très doux visage, accordez-moi au moins de n'être pas de ceux qui maudiront votre saint nom.

Mais, tandis que l'irréalisable prière déchire son cœur, il prend, raconte Charles-Auguste, une tablette qui était près des balustres de la chapelle. Il y avait sur cette tablette une petite oraison à la Sainte Vierge – *Le Souvenez-vous*. Il la lit dévotement. De quel accent il a dû dire : *O Vierge, Mère des Vierges, je cours à vous; pécheur, je gémis à vos pieds !... O mère du Verbe, ne méprisez pas ma prière... Exercez-la !*

A ce cri jailli du plus filial, du plus endolori des coeurs, la tentation s'évanouit, François en ce même instant se trouva parfaitement et entièrement guéri; et il lui sembla, atteste sainte Jeanne de Chantal, que son mal était tombé sur ses pieds comme des écailles de lèpre.

Alors, dans un élan d'amour reconnaissant (...) l'étudiant «voua à Dieu et à la Vierge sa virginité (...) il s'obligea de réciter le chapelet tous les jours de sa vie.»

(à suivre)

(Mgr F. Trochu,T. I, ch. VIII, pp. 122 à 132)

CATÉCHISME CATHOLIQUE

Nous poursuivons la publication, par petites tranches, du *Grand Catéchisme de Saint Pie X* (9e partie)

Le Symbole des Apôtres appelé communément le «Credo»

CHAPITRE X

Le neuvième article (3)

L'ÉGLISE EN PARTICULIER

Suite § 2.

Sommes-nous aussi obligés de faire tout ce que l'Église nous commande ?

Oui, nous sommes obligés de faire tout ce que l'Église nous commande, car Jésus-Christ a dit aux pasteurs de l'Église : «Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous méprise me méprise.»

L'Église peut-elle se tromper en ce qu'elle nous propose de croire ?

Non, dans ce qu'elle nous propose de croire, l'Église ne peut pas se tromper parce que, selon la promesse de Jésus-Christ, elle est toujours assistée par le Saint-Esprit.

L'Église catholique est donc infaillible ?

Oui, l'Église catholique est infaillible. Aussi, ceux qui rejettent ses définitions perdent la foi et deviennent hérétiques.

L'Église catholique peut-elle être détruite ou périr ?

Non ! l'Église catholique peut être persécutée, mais elle ne peut être détruite ni périr. Elle durera jusqu'à la fin du monde parce que, jusqu'à la fin du monde, Jésus-Christ sera avec elle, comme il l'a promis.

Pourquoi l'Église catholique est-elle tant persécutée ?

L'Église catholique est tant persécutée parce que son divin Fondateur fut aussi persécuté et parce qu'elle réprouve les vices, combat les passions et condamne toutes les injustices et toutes les erreurs.

Les catholiques ont-ils encore d'autres devoirs envers l'Église ?

Tout chrétien doit avoir pour l'Église un amour sans limites, se regarder comme heureux et infiniment honoré de lui appartenir, et travailler à sa gloire et à son accroissement par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

§3. — L'ÉGLISE ENSEIGNANTE ET L'ÉGLISE ENSEIGNÉE

N'y a-t-il aucune distinction entre les membres qui composent l'Église ?

Entre les membres qui composent l'Église, il y a une distinction très importante, car il y a ceux qui commandent et ceux qui obéissent, ceux qui enseignent et ceux qui sont enseignés.

Comment s'appelle la partie de l'Église qui enseigne ?

La partie de l'Église qui enseigne s'appelle Église enseignante.

Et la partie qui est enseignée, comment s'appelle-t-elle ?

La partie de l'Église qui est enseignée s'appelle Église enseignée.

Qui a établi cette distinction dans l'Église ?

Cette distinction dans l'Église a été établie par Jésus-Christ lui-même.

L'Église enseignante et l'Église enseignée sont deux parties distinctes d'une seule et même Église, comme dans le corps humain la tête est distincte des autres membres, et cependant forme avec eux un corps unique.

De qui se compose l'Église enseignante ?

L'Église enseignante se compose de tous les évêques, soit dispersés dans l'univers, soit réunis en concile, avec, à leur tête, le Pontife Romain.

Et l'Église enseignée de qui est-elle composée ?

L'Église enseignée est composée de tous les fidèles.

Quelles sont donc les personnes qui ont dans l'Église le pouvoir d'enseigner ?

Ceux qui ont dans l'Église le pouvoir d'enseigner sont le Pape et les Évêques, et, sous leur dépendance, les autres ministres sacrés.